

Pour le retour à une régie publique de l'eau

Dans notre région, l'eau et l'assainissement sont de la compétence de la CAMY (*qui a remplacé l'ancien District Urbain*) et ont été confiés à Véolia, n°1 mondial dans ce secteur d'activité.

Résultat : dans les communes de la CAMY le M3 d'eau revient à 3 Euros, (tout compris), alors qu'à Limay, qui est restée en régie municipale, il revient à 2,56 Euros le M3.

A qui profite cette différence de prix ?

Véolia vient d'annoncer une augmentation de 15 % de ses bénéfices pour l'année 2008 !

Le Conseil de la CAMY a décidé de constituer un "groupe de travail" sur cette question qui vient à échéance dans les mois ou les années qui viennent.

Il y a donc urgence à reconsidérer la situation. Il n'y a aucune raison qui pourrait justifier la reconduction de contrats qui obligerait les citoyens à payer l'eau 20 % plus cher !

Ce qui est possible à Limay depuis toujours, ce qui a été décidé à Paris ou à Rouen doit être également possible à Mantes la jolie et dans les autres communes de la CAMY !

Il faut donc revenir à une gestion de l'eau en régie publique !

La situation en France

Jusque dans les années 50, la gestion de l'eau et l'assainissement relevaient la plupart du temps de services municipaux publics. A partir des années 60, les sociétés capitalistes privées partent à la conquête de ce "marché" et ce processus va être accéléré par les lois de décentralisation (1982), puis par une série de textes adoptés en 1992, 2000 et 2006 pour se mettre en conformité avec les directives européennes qui poussent à la privatisation (*DCE : Directive - Cadre sur l'Eau*).

C'est ainsi que les "Trois soeurs" françaises : Véolia (*ex-Vivendi, ex-CGE*), Suez (*Lyonnaise des Eaux*) et SAUR (*BNP, ex-Bouygues*) ont obtenu le contrôle de 74 % de la fourniture en eau potable et de 60 % de l'assainissement dans toute la France!

Or, le constat est clair : "**La gestion privée se traduit par un surcoût de 27 % pour la distribution d'eau potable et de 20 % en moyenne pour l'assainissement.**" (Marc Laimé: *le dossier de l'eau*. 2003. Editions du Seuil. Page 143).

De plus, les enquêtes de "*Que choisir ?*" ou les témoignages de salariés de ces sociétés privées vont tous dans le même sens : engagements non tenus pour l'entretien des réseaux, fuites payées par les consommateurs, surfacturations systématiques, emplois fictifs, corruption (*Grenoble...*) etc...

Cette situation a amené de très grandes villes françaises à réaliser ou à envisager la remunicipalisation de l'eau et de l'assainissement : Grenoble, Cherbourg, Castres, Paris, Rouen. Plus de 40 % des communes du SEDIF (*Proche banlieue parisienne*) le souhaitaient également. Parfois, la simple menace de retour à une régie publique a suffi à faire baisser les prix de 20 ou 30% comme à Lyon, Bordeaux, Toulouse !!!!

Un enjeu mondial

Un "forum mondial de l'eau" vient de se tenir en mars 2009 à Istanbul.

Le constat suivant a été fait : **1,4 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable, 2,1 milliards d'habitants – en majorité des enfants – souffrent de maladies contractées par la consommation d'eau polluée.**

Les "experts" réunis à Istanbul ont fixé l'objectif de diviser par deux ces chiffres d'ici à 2015. Comment ? En généralisant la *privatisation* de la gestion et de l'assainissement au profit de sociétés qui réalisent déjà des profits gigantesques sur le dos des populations !

C'est un scandale !

Ainsi le lobby des multinationales de l'eau, relayé par les "experts" de l'Union Européenne et de l'ONU, prétend imposer partout les règles de la "*concurrence libre et non faussée*" sur ce qui devrait être une ressource naturelle reconnue comme un besoin vital pour l'ensemble de l'humanité !

Ces "propositions" scandaleuses ont soulevé des protestations et provoqué des manifestations de la part de ceux qui combattent pour que les gestions de l'eau et l'assainissement soient confiées à des régies publiques sous la responsabilité directe des collectivités territoriales ou des Etats.

L' Association Municipale "Unité à gauche pour changer vraiment", présidée par Marc Jammet, Conseiller Municipal de Mantes la jolie, s'est adressée donc en priorité à tous les Maires et à tous élus de gauche des communes de la CAMY, afin qu'ils adoptent une position de principe et qu'ils mettent à l'étude les modalités pratiques pour mettre fin au "racket" de Véolia et pour le retour à une régie directe et publique de l'eau et de l'assainissement.

Nous invitons tous les citoyens à participer au débat public

Le Mercredi 27 mai

A 20h30

A l'Agora salle A. 254 Bd du Maréchal Juin. Mantes la jolie.

Débat public

"Pour le retour à la gestion publique de l'eau"

- **Jean-Luc Touly**
Président de l'Association pour le contrat mondial de l'eau & responsable eau de la Fondation France Libertés de Danielle Mitterrand
Ancien cadre de la CGE (Véolia), syndicaliste et élu municipal
Auteur de "*L'eau des multinationales : les vérités inavouables*", Fayard, 2006.
- **Djamel Nedjar**
Maire Adjoint de Limay (*pour la partie eau potable*)
Président du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite SMARD (*pour la partie eaux usées*)
syndicat composé des communes de Limay, Fontenay St Père et Guitrancourt
- **David Querret**
Président du Collectif pour une eau publique de Rouen, qui a mené campagne pour le retour en régie directe de l'eau pour toute la banlieue sud de l'agglomération de Rouen
- **Marie-José Kotlicki**
Membre du Conseil Economique et Social, chargée du rapport sur les activités économiques liées à l'eau dans le monde.